



ACADÉMIE DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 06/10/2023

Année scolaire de création : 2024-2025

Etablissement : Collège Roger Salengro

2bis rue des Mésanges 08000 Charleville-Mézières

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : Section Internationale ALLEMAND

Intitulé précis du poste et discipline : Professeur d'allemand Section Internationale ALLEMAND

Prérequis professionnels :

- Maîtrise de l'allemand niveau C2 ou germanophone
- Habitude de l'enseignement de l'allemand
- Habitude du travail d'équipe aux niveaux local et international
- Habitude du travail en éducation prioritaire

Positionnement du poste dans l'organisation :

- Enseignant

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Enseignement de l'allemand (langue et civilisation) ainsi que des lettres allemandes

Activités principales :

- Enseignement
- Coordination de l'équipe de section internationale
- Participation aux réunions de concertation exigées par l'organisation pédagogique spécifique à la section internationale
- Animation de la vie de la section (organisation et mise en œuvre d'événements, de partenariats et d'échanges internationaux)
- Communication avec les familles
- Promotion de la section dans le premier degré et vers l'extérieur

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Maîtrise de l'allemand niveau C2 ou germanophone
- Maîtrise de la didactique et de la pédagogie des langues vivantes
- Bonne connaissance de la civilisation contemporaine des pays germanophones
- Bonne connaissance de la littérature germanophone, notamment de jeunesse

Savoirs-faire :

- Conception, mise en œuvre et animation de progressions et de séquences pédagogiques intégrant entraînement et évaluation et permettant la construction de l'autonomie langagière des élèves.
- Gestion de classe
- Maîtrise des outils numériques appliqués à l'enseignement

Savoir-être :

- Bienveillance et exigence envers les élèves
- Qualités relationnelles avec jeunes et adultes
- Connaissance en psychologie des adolescents
- Adaptabilité à des publics variés



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 14/10/2023

Année scolaire de création : 2022-2023

Etablissement : 0510038P

Lycée des Métiers Europe

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS) : BTS

Intitulé précis du poste et discipline : Professeur titulaire d'un CAPET biotechnologies

Prérequis professionnels :

- Titulaire d'un CAPET Biotechnologies (L7200)
- Une formation (niveau 7) et/ou une expérience croisant avec le champ professionnel MSE (propreté, assainissement, gestion des déchets)
- Une sensibilité aux problématiques de protection de l'environnement
- Serait apprécié : une formation ou une expérience en démarche qualité, responsabilité sociétale des entreprises et/ou une expérience d'enseignement en BTS MSE

Positionnement du poste dans l'organisation :

Au sein de l'équipe pédagogique et éducative de l'EPL, en lien hiérarchique direct avec la direction de l'EPL et en lien pédagogique avec les corps d'inspection

II – Missions et activités du poste

Missions :

Activités principales :

- Assurer un service d'enseignement à des étudiants de BTS Métiers des Services à l'Environnement (MSE)
- Possibilité d'assurer en complément des cours à des élèves de CAP ou Baccalauréat professionnel
- Contribuer à la mise en œuvre du projet de l'établissement
- Organiser et planifier des séquences d'enseignement théorique et pratique et les dispenser
- Assurer l'accompagnement individuel des étudiants et des élèves, y compris pendant les périodes de stage
- Organiser, mettre en œuvre et corriger les évaluations
- Développer des partenariats favorables à l'insertion ou à la poursuite d'études des étudiants
- Participer aux réunions pédagogiques et au recrutement des étudiants
- Participer aux actions de valorisation de la filière (forums, présentations...)
- Inscrire son action dans le projet d'établissement
- Actualiser régulièrement ses connaissances par la formation

III – Compétences attendues

Savoirs :

Savoirs-faire :

Savoir-être :

- Avoir de bonnes connaissances du domaine de la propreté, de l'hygiène des locaux, de la propreté urbaine et de l'assainissement
- Connaître les enjeux du développement durable et s'y intéresser
- Maîtriser les savoirs indispensables à l'accomplissement des missions
- Connaître les modalités de certification des étudiants de BTS MSE
- Avoir une bonne connaissance du système éducatif
- Avoir une bonne connaissance des milieux professionnels
- Avoir des compétences en matière de traitement des déchets
- Savoir construire des séquences pédagogiques, les mettre en œuvre et évaluer les acquis des élèves et des apprenants
- Savoir accompagner les élèves et les étudiants lors de périodes de formation en milieux professionnels
- Avoir une bonne posture professionnelle vis-à-vis des étudiants, des élèves et de leurs parents, des partenaires et de la hiérarchie administrative et pédagogique
- Avoir une forte appétence pour le travail partenarial
- Savoir travailler en équipe



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPÉCIFIQUE NATIONAL

Date :

Année scolaire de création : existe déjà

Etablissement :

Lycée Charles de Gaulle 52000 CHAUMONT

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : DNMADE

Intitulé précis du poste et discipline :

Enseignements d'arts appliqués en DN MADE Mention espace - spécialité univers et dispositifs de communication des marques et des institutions

Prérequis professionnels :

- Poste ouvert à un professeur titulaire certifié ou agrégé en arts appliqués possédant une très bonne connaissance des formations de l'enseignement supérieur DNMADE

Positionnement du poste dans l'organisation :

Sous l'autorité du chef d'établissement

II – Missions et activités du poste

Missions :

Prendre en charge les enseignements génériques, transversaux, pratiques et professionnels du DN MADE Mention espace - spécialité univers et dispositifs de communication des marques et des institutions

Participer activement aux travaux collaboratifs au sein de l'équipe pédagogique : stratégie pédagogique, projets transversaux, mise à jour du catalogue de cours, évaluation certificative, partenariat avec les professionnels, mobilité internationale.

Activités principales :

Conception des enseignements, enseignement, évaluation des étudiants, accompagnement des étudiants et suivi des stages, veille scientifique et développement professionnel.

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Ancrage et intérêt "prégnant" dans le domaine du design d'espace, (Niveau d'étude diplômant et/ou expériences polyvalentes dans les domaines de la conception d'espaces)
- Connaissances des techniques de mise en œuvre et des savoirs faire employés dans la réalisation de scénographies commerciales et de l'architecture intérieure (programmation, normes, agencement et ergonomie, principes structurels, confrontation à l'échelle du corps, élaboration de scénarii d'usage, acquis du vocabulaire technique spécifique)
- Posséder une excellente culture des marques, de l'actualité du design retail et du merchandising
- Connaissances théoriques des stratégies de marque et de leurs applications

Savoirs-faire :

- Maîtriser les notions de concept identitaire, identité et image de marque pour les marques et les institutions
- Maîtriser les modes et codes de représentation graphique conventionnel de l'espace (analyse et lecture de plan-coupe-élévation, pratiques des relevés architecturaux, acquisition des perspectives axonométriques et construites)
- Maîtriser les fondamentaux traditionnels et actuels de la représentation volumique (maquettes physiques et numériques).

Savoir-être :	<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser la démarche de conceptualisation, de développement APS-APD, de nomenclature de projet pour les prestataires, de présentation aux commanditaires (clients-maître d'ouvrage) - Savoir coopérer au sein d'une équipe et avec des intervenants- Entretenir la communication et enrichir le réseau de partenaires (locaux et nationaux)- Faire preuve de bienveillance afin d'accompagner les étudiants dans leur parcours de formation et leurs choix d'orientation- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 04 octobre 2023

Année scolaire de création : 2023 - 2024

Etablissement :

Lycée Charles de Gaulle 52000 CHAUMONT

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : DN MADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design)

Intitulé précis du poste et discipline :

Enseignements d'arts appliqués en DN MADE Mention graphisme - spécialité identité visuelle et édition

Prérequis professionnels :

- Poste ouvert à un professeur titulaire certifié ou agrégé en arts appliqués possédant une très bonne connaissance des formations de l'enseignement supérieur DNMADE et DSAA.

Positionnement du poste dans l'organisation :

- Sous l'autorité du chef d'établissement

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Prendre en charge les enseignements génériques, transversaux, pratiques et professionnels de la formation DN MADE mention graphisme spécialité identité visuelle et édition.
- Participer activement aux travaux collaboratifs au sein de l'équipe pédagogique : stratégie pédagogique, projets transversaux, mise à jour du catalogue de cours, évaluation certificative, partenariat avec les professionnels, mobilité internationale.
- Développer les partenariats avec le Signe, Centre national du Graphisme et les acteurs culturels locaux.
- Conception des enseignements, enseignement, évaluation des étudiants, accompagnement des étudiants et suivi des stages, veille scientifique et développement professionnel.
- Coordination de l'équipe des enseignants de la mention graphisme spécialité Identité visuelle et édition

Activités principales :

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Connaissance du design graphique.
- Connaissance de la typographie et de son histoire.
- Connaissance des techniques et savoir-faire dans le domaine de la gravure, la reliure, la sérigraphie et la photographie.
- Connaissance du design éditorial de sa conception à sa réalisation prépresse (règles de composition, macro et micro-typographie).
- Bonne connaissance de la chaîne graphique et des différents procédés d'impression et de production (offset, impression numérique dont risographie, sérigraphie...).

<p>Savoirs-faire :</p> <p>Savoir-être :</p>	<ul style="list-style-type: none">- Posséder des expériences polyvalentes dans les domaines de l'image et de la typographie.- Maîtriser les outils numériques propres au design graphique et éditorial.- Maîtriser la prise de vue photographique et ses exploitations numériques.- Maîtriser les outils d'expression et d'exploration créative.- Maîtriser la sérigraphie sur papier et textile, de la préparation des fichiers jusqu'au tirage.- Maîtriser les techniques de reliure contemporaine- Maîtriser la gravure (linogravure et des techniques alternatives) <ul style="list-style-type: none">- Savoir coopérer au sein d'une équipe.- Faire preuve d'empathie afin d'accompagner les étudiants dans leur parcours de formation.- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
--	---



ACADÉMIE DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ACADÉMIE DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : novembre 2023
Année scolaire de création : 2024/2025

Établissement :
Lycée Charles de Gaulle 52000 CHAUMONT

I - Description du poste

Catégorie du poste :
SPEN DSAA
Intitulé précis du poste et discipline :
Enseignements en Dsaa graphisme.

Prérequis professionnels :

- Poste ouvert à un professeur titulaire en arts appliqués possédant une très bonne connaissance des formations de l'enseignement supérieur
- Professeur possédant une très bonne maîtrise des outils numériques en lien avec la pratique du graphisme, de l'illustration et de la vidéo, de leur histoire et des enjeux qui leur sont liés

Positionnement du poste dans l'organisation :
Sous l'autorité du chef d'établissement

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Former les étudiants de DSAA première et deuxième année
- Prendre en charge les enseignements techniques et théoriques en lien avec les pratiques numériques
- Former les étudiants et les accompagner individuellement sur leur projet de diplôme

Activités principales :

- Enseignement d'arts appliqués en DSAA graphisme : suivi de projet, cours théoriques et techniques
- Accompagnement vers la professionnalisation (stages, poursuite d'études)
- Être force de proposition pour la mise en place de projets avec des partenaires extérieurs (institutions culturelles, chercheurs, studios de design graphique)

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Connaissance des techniques, savoirs faire et histoire de l'usage des outils numériques dans le domaine du design graphique

Savoirs-faire :

- Maîtriser les outils d'expression et d'exploration créative ainsi que les méthodes de démarche de projet en design
- Connaître et maîtriser les outils et langages numériques propres au design et au design graphique (programmation, logiciels open source et sous licence)
- Savoir coopérer au sein d'une équipe

Savoir-être :

- Faire preuve d'empathie afin d'accompagner les étudiants dans leur parcours de formation et au cours du développement de leur projet de diplôme



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 2023

Année scolaire de création :

Etablissement : Lycée Gaspard Monge
CHARLEVILLE MEZIERES

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) :
Chaire STS L8031 381 EG-SI BTS ECOGE SERV.INFO.ORG

Intitulé précis du poste et discipline : Chaire STS nationale dans la discipline L8031 pour l'enseignement en STS SIO option B : SLAM - Solutions Logicielles et Applications Métiers

Prérequis professionnels :

- Expérience(s) antérieure(s) dans le second degré
- Expériences antérieures sur le même emploi/ou dans les domaines de compétences visées.
(enseignement dans les filières numériques liées à la gestion)

Positionnement du poste dans l'organisation :

La formation au BTS SIO au Lycée Monge est organisée en divisions (1 en première année et une en seconde année). Les options SLAM et SISR sont proposées.

II – Missions et activités du poste

Missions :

Il s'agit d'effectuer un service à temps complet de professeur(s) d'Informatique et Système d'Information dans un établissement de l'enseignement secondaire public (lycée général et technologique) de l'académie de Reims pour une durée déterminée.

L'action du.e de la professeur.e concoure à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves et des étudiants à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale.

Ils les préparent à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République.

Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

- Cette action s'inscrit dans le cadre des enseignements de **BTS SIO option SLAM. Solutions Logicielles et Applications Métiers.**

Activités principales :

- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes et référentiels nationaux des disciplines concernées.

- Transmettre des connaissances disciplinaires.

- Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves.

- Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation.

- Contribuer au fonctionnement de l'établissement et au travail d'équipe.

- Faire acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoir-faire.

III – Compétences attendues

Compétences spécifiques

- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.

- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Savoirs :
Savoirs-faire :

Le champ disciplinaire des savoirs est le suivant :

CONCEPTION et DEVELOPPEMENT

- Analyse d'un besoin exprimé et de son contexte juridique.
- Participation à la conception de l'architecture d'une solution applicative
- Modélisation d'une solution applicative
- Exploitation des ressources du cadre applicatif (framework)
- Développement, utilisation de composants logiciels.
- Exploitation des technologies WEB et mobile.
- Utilisation de composants d'accès aux données.
- Rédaction des documentations techniques.
- **MAINTENANCE CORRECTIVE :**
- Evaluation de la qualité d'une solution applicative
- Analyse e correction d'un dysfonctionnement
- Elaboration et réalisation de tests des éléments mis à jour.
- **GESTION DES DONNEES :**
- Exploitation de données à l'aide d'un langage de requêtes
- Développement de fonctionnalités applicatives au sein d'un SGBD
- Conception ou adaptation d'une base de données
- Administration et déploiement d'une base de données

CYBERSECURITE DES SERVICES INFORMATIQUES :

- Protection des données à caractère personnel
- Préservation de l'identité numérique de l'organisation
- Sécurisation des équipements et des usages des utilisateurs
- Garantie de la disponibilité de l'intégralité et de la confidentialité des services informatiques et des données de l'organisation face aux cyberattaques.

Cyber sécurisation d'une solution applicative et de son développement :

- Vérification des éléments contribuant à la qualité d'un développement informatique
- Prise en compte de la sécurité dans un projet de développement d'une solution applicative
- Mise en œuvre et vérification de la conformité d'une solution applicative et de son développement à un référentiel, une norme ou un standard de sécurité.
- Prévention des attaques
- Analyse des connexions (LOGS)
- Analyse d'incidents de sécurité, proposition et mise en œuvre de contremesures.

Savoir-être :

Compétences opérationnelles

- Maintenir les matériels, logiciels et ressources techniques ;
- Travailler en équipe ;
- Gérer des projets ;

Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation du travail personnel

- Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ;
- Avoir le sens de l'initiative et de l'organisation ;

Être réactif.ve et rigoureux.se.

Prérequis obligatoire

Formation bac + 5 ou licence parcours MIAGE ou dans un autre cursus d'informatique ou L3 d'Économie et Gestion avec expérience(s) significative(s) dans la MOE ou MOA ou projets informatiques.

Prérequis conseillés

Connaissance de l'anglais technique



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 18/10/2023

Année scolaire de création : 2024/2025

Etablissement : Lycée Polyvalent les Lombards

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : STS

Intitulé précis du poste et discipline : L5500 – INFORMATIQUE

Prérequis professionnels :

- Compétences Cisco CCNA, réseaux et télécoms
- Compétences en programmation informatique procédurale et orientée objet
- Pratique de l'enseignement en cycle bac pro SN
- Expérience d'enseignement dans le supérieur dans le domaine informatique

Positionnement du poste dans l'organisation :

Enseignement en informatique et réseaux, supervision de stage et gestion de projets en première et deuxième année, conformément au référentiel du BTS CIEL.

II – Missions et activités du poste

Missions :

Missions d'enseignements en informatique et réseaux, missions liées directement aux services : suivi, évaluation, accompagnement des étudiants, travail en équipe, gestion de stages, gestion de projets informatiques.

Activités principales :

Enseignement professionnel de la programmation informatique dans un contexte industriel, des réseaux de communications informatiques.
Accompagnement et suivi des étudiants.
Encadrement des projets de 2^{ème} année.
Relation Section de Techniciens Supérieurs - Entreprises

III – Compétences attendues

Savoirs :

Réseaux et télécommunications (commutation, routage, couche applicative)
Programmation C/C++, PHP, SQL, HTML, JS
Architecture matérielle des ordinateurs
Matériels d'acquisition (capteurs, CNA/CAN)
Machines virtuelles
Programmation système (Bash, PowerShell)
Sécurité informatique
Une connaissance du tissu industriel local serait un plus, pour permettre une recherche de lieu de stage efficace pour les 1^{ères} années et trouver des sujets de projets pour les 2^{èmes} années.

Savoirs-faire :

Enseigner à un public post-bac hétérogène (doublants IUT, bacheliers professionnels, bacheliers généraux ou technologiques).
Accompagner les étudiants en difficulté
Participer à la liaison filière professionnelle - post bac.

Savoir-être :

Capacité d'initiative, à s'adapter aux imprévus, être disponible et investi, s'intéresser aux étudiants, être bienveillant et innovant.



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

L0201 lettres classiques

Date : 16/10/2023

Etablissement :

Année scolaire de création : 2023/2024

Lycée Jean Jaurès d'enseignement général et
technologique de Reims

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : CPGE

Intitulé précis du poste et discipline : Professeur CPGE (hypokhâgne) ; Lettres Classiques

Prérequis professionnels :

- se renseigner auprès des autorités compétentes -IA-IPR, IG

Positionnement du poste dans l'organisation :

- se renseigner auprès des autorités compétentes -IA-IPR, IG, proviseur

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Analyse littéraire orale et écrite, grammaire, thème, version

Activités principales :

- Enseignement destiné à la préparation aux concours des Grandes Ecoles (BEL), en particulier les ENS.
- Accompagner les étudiants sur leur parcours d'études

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Lettres modernes, littérature (principalement) et Lettres Classiques. Grammaire, linguistique, - Programme hypokhâgne
- Analyse de textes littéraires (essentiellement) et de civilisation (à l'écrit et à l'oral).

Savoirs-faire :

- Maîtrise des programmes et prise en charge des étudiants pour asseoir leurs compétences.

Savoir-être :

- Une grande disponibilité pédagogique pour suivre et aider les élèves dans leurs parcours respectifs et leurs interrogations, selon leurs difficultés et attentes particulières, leurs choix d'études et leurs projets professionnels.
- Volonté de travailler en équipe CPGE.



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Année scolaire de création : rentrée scolaire 2024

Etablissement : Lycée Franklin Roosevelt - Reims

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : CPGE

Intitulé précis du poste et discipline : Enseignant en mathématiques L1300 pour des classes de PTSI

Prérequis professionnels :

- Professeur agrégé
- Expérience antérieure en CPGE scientifique nécessaire

Positionnement du poste dans l'organisation :

Sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement
Sous l'autorité pédagogique de l'IA-IPR de spécialité

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Encadrement des classes préparatoires aux grandes écoles pour permettre l'acquisition par les étudiants, des compétences et connaissances nécessaires pour la préparation des différents concours aux grandes écoles.

Activités principales :

- Enseigner les mathématiques,
- Enseigner les bonnes pratiques.

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Très bonne maîtrise théorique et pratique dans le domaine des mathématiques selon le référentiel de la formation CPGE PTSI.

Savoirs-faire :

- Capacités d'organisation, de communication et de travail au sein d'une équipe,
- Maîtrise des pratiques didactiques, de conduite et d'évaluation conforme aux attendus des programmes.

Savoir-être :

- Sens du relationnel et ouverture d'esprit.



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 17/10/2023

Année scolaire de création : Rentrée scolaire 2024

Etablissement : Lycée Franklin Roosevelt

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : CPGE

Intitulé précis du poste et discipline : Enseignant en numérique sciences informatiques L6200

Prérequis professionnels :

- Professeur agrégé

Positionnement du poste dans l'organisation :

Sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement

Sous l'autorité pédagogique de l'IA-IPR de spécialité

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Encadrement des classes préparatoires aux grandes écoles pour permettre l'acquisition par les étudiants, des compétences et connaissances nécessaires pour la préparation des différents concours aux grandes écoles

Activités principales :

- Enseigner le numérique et les sciences informatiques
- Enseigner les bonnes pratiques

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Très bonne maîtrise théorique et pratique dans le domaine du numérique et des sciences informatiques

Savoirs-faire :

- Capacités d'organisation, de communication et de travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire

Savoir-être :

- Sens du relationnel et ouverture d'esprit



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 10/10/2023

Année scolaire de création :

Etablissement : LPO Georges Brière

2 rue Vauban

21100 Reims

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) :

STS

Intitulé précis du poste et discipline :

STS CIRA, Physique Chimie L1500

Prérequis professionnels :

- Appétence pour le secteur industriel de la régulation ;
- Enseignement auprès de lycéens professionnels (classe passerelle, voie professionnelle) ;
-

Positionnement du poste dans l'organisation :

Professeur inséré dans une équipe pédagogique

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Enseignement des sciences physiques et de la chimie du BTS CIRA.

Activités principales :

- Enseigner ;
- Accompagner les étudiants lors du stage de fin de première année ;
- Initier des projets d'étude en relation avec le monde industriel en lien avec le projet d'examen ;

III – Compétences attendues

Savoirs :

- La mécanique des fluides ;
- La thermodynamique ;
- Le génie électrique ;
- La Chimie.

Savoirs-faire :

- Conduire des projets ;
- Accompagner et suivre des étudiants lors de stage long ;
- Adapter les parcours et les enseignements en fonction du public accueilli : Bac Pro, apprentis ;
- Travailler en équipe.

Savoir-être :

- Coordonner son enseignement en concertation avec une équipe ;
- Curieux (veille technologique) ;
- Etre capable de tisser des liens avec les industriels du secteur d'activités.



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 18 octobre 2023
Année scolaire de création : 2024 - 2025

Etablissement: Lycée Polyvalent Les Lombards -
Troyes

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : CPGE

Intitulé précis du poste et discipline : L1500 Physiques-Chimie

Prérequis professionnels :

- Agrégation de Physique-Chimie

Positionnement du poste dans l'organisation : Poste spécifique Enseignant - CPGE

II – Missions et activités du poste

Missions :

Le professeur aspire à réaliser la mission première de l'Ecole consistant à instruire et éduquer dans le but de conduire l'ensemble des élèves et des étudiants à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale.

Dans le cadre particulier de la CPGE TSI, le professeur doit préparer les élèves aux épreuves de concours d'écoles d'ingénieurs et à la rigueur nécessaire pour réussir dans cette voie, par le biais d'une pédagogie adaptée et d'évaluations diverses (orales, écrites ou autres), ainsi qu'à la constitution d'un dossier pour candidater à certaines écoles qui utilisent cette voie d'admission.

Le professeur doit également transmettre et faire partager les valeurs de la République en préparant les étudiants à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière.

Le professeur a aussi pour rôle de promouvoir l'esprit de responsabilité et le recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Activités principales :

L'ensemble de ces missions s'inscrit dans le cadre de l'enseignement de la Physique-Chimie en CPGE TSI :

- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des référentiels nationaux de la CPGE TSI, donc adaptées à un public issu de filières technologiques (STI2D en majorité) ;

- Transmettre les connaissances disciplinaires et les compétences associées exigées par les programmes officiels, et nécessaires à la réussite aux concours d'écoles d'ingénieurs ;

- Concevoir et mettre en œuvre des modalités diverses d'évaluation des acquis des étudiants, adaptées au public de la CPGE TSI (bienveillance, aides aux calculs, utilisation de méthodes adaptées) ;

- Assurer un suivi personnalisé des étudiants en lien avec la totalité de l'équipe pédagogique (liens entre première et deuxième années, atmosphère en effectifs réduits de 30 élèves maximum, aide personnalisée individuelle ou en groupe) ;

- Contribuer au fonctionnement de l'établissement, au travail d'équipe et aux missions satellites liées à la formation (communication, formations, conseils, décroisement en particulier en TP, participation à la gestion du matériel de TP) ;

- Faire acquérir des compétences incluant des capacités (techniques et logiques), des attitudes et des savoir-faire dans le domaine de la formation ;

- Préparation des étudiants aux concours :

- Méthodologie adaptée aux concours (liens entre les attentes du programme et le format des épreuves écrites et orales) ;
- Evaluations écrites (Interrogations de cours, Compte-rendus de TP, Devoirs surveillés, Devoirs Maison de cours ou plus difficiles, Concours blancs) ;
- Evaluations orales (Colles, TP noté format concours) ;

- Promotion de la filière TSI :

- Participation aux forums (présentation de la filière, présentation de matériel ou d'expériences pour favoriser l'attraction) ;
- Journées Portes Ouvertes au Lycée Les Lombards (une journée pour tous et une journée spécifique à la CPGE TSI) ;
- Visites des lycées de la région et les départements voisins pour promouvoir la section et favoriser son attractivité ;
- Journées des Anciens (retour d'anciens élèves devenus étudiants en écoles d'ingénieurs, ingénieurs ou autres avec présentation aux classes de première et terminale STI2D et discussions entre les élèves et les professeurs) ;
- Présentation au sein de l'établissement aux classes de STI2D pour promouvoir la CPGE TSI.

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Savoirs disciplinaires associés aux programmes officiels de la CPGE TSI (première et deuxième année pour assurer des colles dans les deux classes) impliquant donc des notions de Physique, de Chimie et d'Informatique (compétences numériques des programmes) ;
- Maîtrise en profondeur des calculs nécessaires à l'élaboration de lois physiques et compréhension théorique et pratique de ces lois ;
- Connaissance et maîtrise du matériel nécessaire à l'élaboration de Travaux Pratiques (matériel physique mais aussi logiciels informatiques) ;
- Connaissance des concours post-CPGE (contenu des épreuves) et de leurs débouchés (écoles d'ingénieurs, métier d'ingénieur, autres).

Savoirs-faire :

- Etre en mesure de définir, conduire et évaluer un enseignement de haut niveau conforme aux exigences des programmes ;
- Etre en mesure d'expliquer des notions complexes à l'aide d'exemples pratiques accessibles au public de la CPGE TSI afin d'associer un contexte et une utilité aux notions théoriques vues en cours ;
- Etre en mesure de préparer et conduire des expériences de Physique et de Chimie, tout en garantissant la sécurité et l'intérêt des élèves ;
- Etre en mesure de rédiger des photocopiés clairs et de qualité, afin d'assurer une cohérence entre les exigences de la CPGE et les efforts du professeur ;
- Etre en mesure de conseiller les étudiants sur l'éventuelle constitution d'un dossier pour candidater à certaines écoles d'ingénieurs utilisant cette voie d'admission ;
- Etre en mesure d'adapter sa pédagogie pour combler des difficultés inhérentes au public de CPGE TSI (difficultés de calcul, d'apprentissage).

Savoir-être :

- Agir toujours de façon éthique et responsable ;
- Etre disponible pour les élèves et pour l'équipe ;
- S'intégrer et s'investir pleinement dans le travail d'équipe et coopérer avec les éventuels partenaires (lycées, écoles) ;
- Avoir le sens de l'initiative et de l'organisation ;
- Etre rigoureux et réactif ;
- Respecter les devoirs du fonctionnaire d'Etat ;
- Faire preuve d'adaptabilité, de bienveillance ainsi que d'empathie à l'égard des élèves et de leurs éventuelles difficultés.

FICHE DE POSTE

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT)

Lycée polyvalent Bazeilles - Bazeilles

Lycée des métiers de l'Hôtellerie - restauration et le tourisme

<p>Missions</p>	<p>Placé sous l'autorité directe du chef d'établissement, il participe, en tant que conseiller et proche collaborateur de ce dernier, au même titre que le(s) adjoint(s) et l'adjoint gestionnaire, aux travaux de l'équipe de direction et aux instances de l'établissement où sa présence est requise.</p> <p>Sa mission, de nature essentiellement pédagogique, s'exerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'intérieur de l'établissement, auprès des équipes pédagogiques impliquées dans les formations professionnelles et technologiques, qu'il s'agisse de formation initiale (sous statut scolaire et par apprentissage) ou de formation continue, et en étroite relation avec les corps d'inspection territoriaux ; - à l'extérieur de l'établissement, avec les partenaires économiques et institutionnels du bassin d'emploi/formation auquel est intégré l'établissement ; - dans certains dispositifs spécifiques tels que par exemple la validation des acquis de l'expérience, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, ou l'organisation de jurys de concours et d'examens. <p>Au titre de ses missions, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques peut être chargé de l'animation d'un pôle de stages.</p> <p>Par sa connaissance générale de l'enseignement technologique et professionnel, le DDFPT veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et professionnelles.</p> <p>Il est à l'écoute et sait rendre compte au chef d'établissement des différentes situations administratives et pédagogiques avec objectivité et précision.</p>
<p>Lieu d'exercice</p>	<p>Lycée polyvalent Bazeilles – Lycée des métiers de l'Hôtellerie - restauration et le tourisme – à Bazeilles (0081047V)</p> <p>L'établissement accueille environ 506 élèves, étudiants et stagiaires dans le cadre de la formation initiale ou continue, secondaire ou supérieure (BTS).</p> <p>Positionné dans le secteur de l'Hôtellerie, la restauration et le tourisme, le poste à pourvoir couvre les certifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CAP • Baccalauréat professionnel cuisine, services en restauration • Baccalauréat technologique série STHR • Mentions complémentaires (employé traiteur, cuisinier dessert restauration...) • BTS <ul style="list-style-type: none"> • Métiers de l'hôtellerie et de la restauration • Diététique • Tourisme
<p>Durée</p>	<p>Temps complet</p>
<p>Poste à pourvoir</p>	<p>1^{er} septembre 2023</p>
<p>Salaire</p>	<p>En fonction des diplômes et expériences professionnelles + indemnité de responsabilité prévue par le <u>décret n° 91-1259 du 17 décembre 1991</u></p>
<p>Activités principales</p>	<p>Les activités du DDFPT relèvent, sous l'autorité du chef d'établissement, des domaines suivants :</p> <p>1/ organisation des enseignements professionnels et technologiques ;</p> <p>Le rôle d'organisateur du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques s'applique aux ressources humaines, aux moyens techniques ainsi qu'à la gestion du temps et de l'espace pédagogique, notamment en matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'évaluation des moyens d'enseignement nécessaires ; - de pilotage des projets visant à répartir les moyens horaires au sein des formations professionnelles et technologiques ;



- de proposition de répartition du service des enseignants des filières professionnelles et technologiques ;
- de collaboration à l'élaboration des emplois du temps ;
- de gestion et coordination de l'utilisation des locaux à l'usage des formations professionnelles et technologiques et notamment des salles spécialisées et des plates-formes techniques ;
- de gestion et organisation de l'utilisation des équipements dédiés aux enseignements professionnels et technologiques incluant la mise en place de procédures de maintenance ;
- d'évaluation des besoins en matière d'œuvre, en lien avec l'équipe pédagogique et les fournisseurs, suivi des commandes et des livraisons en rapport avec l'économat, gestion des aléas. Il travaille en étroite collaboration avec l'adjoint gestionnaire ;
- de gestion de l'utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication dans le cadre des enseignements professionnels et technologiques, incluant les outils d'assistance au travail collaboratif.

2/ coordination et animation des équipes d'enseignants ;

Le rôle de coordination et d'animation des équipes pédagogiques contribue à développer la coopération, l'échange et le travail collectif, au sein des équipes de professeurs de spécialités (professionnelles et/ou technologiques), ainsi qu'entre les professeurs de spécialités et les professeurs d'enseignement général.

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques assure également une fonction de correspondant technique des inspecteurs auprès des enseignants.

En tant que référent des inspecteurs, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques pilote la mise en œuvre au sein de l'établissement :

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques a aussi pour mission d'assurer la valorisation et la mutualisation des bonnes pratiques, au sein de l'équipe enseignante prise au sens large (spécialités technologiques, professionnelles et générales), en matière d'expérimentation et d'innovation pédagogique.

Il contribue à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux enseignants (remplaçants, stagiaires, etc.).

En tant que référent en matière d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les enseignements professionnels et technologiques, il favorise au sein de l'établissement le déploiement et le développement de ces technologies et des outils correspondants.

3/ conseil au chef d'établissement ;

Sa mission de conseiller peut se décliner dans plusieurs domaines :

- en matière d'offre de formation de l'établissement : veille relative à l'évolution des besoins des professions et des entreprises du bassin d'emploi, recommandations en terme d'évolution des formations de l'établissement ;
- en matière technique et technologique : expertise et participation au choix et à l'implantation des investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements, information sur l'évolution des technologies et leurs conséquences sur les enseignements ;
- en matière budgétaire : propositions concernant l'utilisation des crédits de fonctionnement et des crédits d'équipement pour l'enseignement technologique ou professionnel ainsi que de la taxe d'apprentissage ;
- en matière d'hygiène et sécurité : suivi de la mise en œuvre et du maintien en conformité des équipements pédagogiques, impulsion de démarches de prévention des risques professionnels ;
- en matière de formation des personnels de l'établissement : participation à la définition des besoins en vue de l'élaboration des plans de formation ;
- en matière d'insertion professionnelle des jeunes : recommandation et organisation d'actions visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'information des élèves sur les poursuites d'études.

4/ relations avec les partenaires extérieurs.

Sous la responsabilité du chef d'établissement, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques peut réaliser les activités suivantes :

- pilotage de l'organisation des stages et des périodes de formation en milieu professionnel en relation avec les équipes pédagogiques. À cet égard, il sera l'un des interlocuteurs privilégiés de l'animateur du pôle de stages ;



	<ul style="list-style-type: none">- prospection de nouveaux partenariats avec les entreprises et les organisations professionnelles, y compris pour l'apprentissage ;- identification d'opportunités en matière de coopération technologique, notamment dans l'utilisation et le développement de plates-formes techniques ;- participation au développement des échanges internationaux ;- participation aux relations avec les collectivités territoriales ;- organisation des interventions dans le cadre des actions de formation des enseignants ;- participation aux actions de communication et de promotion externe (forum des métiers, journées « portes ouvertes », etc.) et interne (intervenants extérieurs, etc.) ;- participation à des actions de mise en réseau d'établissements ;- participation à la coordination de la collecte de la taxe d'apprentissage. <p>La gestion des relations avec les partenaires extérieurs porte aussi sur le suivi des relations avec les fournisseurs d'équipements ou prestataires de service.</p>
<p>Expériences et Compétences requis</p>	<p>1/ Expérience professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none">- expérience confirmée de l'enseignement ou de la formation ;- expérience dans un domaine professionnel ou technologique ; <p>Une expérience dans le milieu professionnel correspondant aux formations dispensées dans l'établissement représente un atout.</p> <p>2/ Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none">- connaissance globale du fonctionnement de l'établissement au sein du système éducatif ;- connaissance des contenus et des finalités des formations professionnelles et technologiques ;- connaissance du monde de l'entreprise et des organisations représentatives ;- connaissance du droit du travail, notamment en matière de santé et de sécurité au travail ;- connaissance des principes généraux de la comptabilité publique ;- connaissance du rôle des collectivités territoriales en matière de formation. <p>3/ Compétences</p> <p>3.1/ Compétences techniques</p> <ul style="list-style-type: none">- pratique de la conduite de projet (planification, organisation, suivi des délais) ;- maîtrise des méthodes d'ingénierie de formation ;- maîtrise des technologies de l'information et de la communication à l'écrit et à l'oral ;- maîtrise des outils bureautiques : traitement de texte, tableur, outil de présentation, etc. ;- capacité d'analyse et de synthèse ;- capacité à développer un réseau de contacts dans les milieux professionnels ;- capacité à résoudre des problèmes divers. <p>3.2/ Compétences d'encadrement</p> <ul style="list-style-type: none">- capacité à animer une équipe et à mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un projet ;- esprit d'initiative et d'entreprendre ;- sens de l'organisation et de la gestion des priorités. <p>3.3/ Compétences relationnelles</p> <ul style="list-style-type: none">- rigueur et autonomie ;- qualités relationnelles et de communication ;- capacité d'écoute ;- capacité d'adaptation et de réactivité. <p>La connaissance d'une langue étrangère est considérée comme une compétence supplémentaire intéressante compte tenu de la spécificité de l'établissement.</p>



ACADÉMIE DE REIMS

Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 13 octobre 2023

Année scolaire de création : 2022/2023

Etablissement :

Lycée F. & I. Joliot Curie Romilly sur Seine (Aube)

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : D.D.F.P.T.

Intitulé précis du poste et discipline :

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

Prérequis professionnels :

- Professeur agrégé, certifié ou de lycée professionnel
-

Positionnement du poste dans l'organisation :

Le D.D.F.P.T. est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement. Il exerce des responsabilités au niveau des enseignements, de la pédagogie, des locaux et matériels, de la sécurité, des relations extérieures notamment avec les entreprises.

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Organiser les enseignements professionnels et technologiques en étroite collaboration avec les corps d'inspection et les partenaires économiques,
- Coordonner et animer les équipes d'enseignants,
- Conseiller le chef d'établissement,
- Assurer la communication autour des formations professionnelles (B.T.S. conseils et commercialisation de solutions techniques) et technologiques (série S.T.M.G. et STI2D),
- Développer les relations avec les partenaires extérieurs.

Plus de détails : [Circulaire n°2016-137 du 11/10/2016](#)

Activités principales :

- Valorisation des filières technologiques et notamment STI2D (équilibre des séries STMG et STI2D),
- Développer des actions valorisant la série STI2D (travail sur les représentations et la dimension 2D),
- Information sur la poursuite d'étude des filières technologiques,
- Gestion de l'organisation des épreuves d'examen du B.T.S. C.C.S.T.,
- Accompagnement des nouveaux enseignants des disciplines sciences et techniques industrielles et économie gestion,
- Lutte contre le décrochage des étudiants,
- Aide aux différentes phases de recrutement des étudiants (Parcoursup)

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Bonne connaissance du système éducatif

Savoirs-faire :

- Aptitude au travail en mode projet
- Aptitude à travailler avec les enseignants et le monde de l'entreprise

Savoir-être :

- Esprit d'initiative
- Disponibilité et réactivité
- Sens de la coopération, de la communication et du travail d'équipe
- Loyauté

FICHE DE POSTE

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT)

LPO Marie de Champagne à Troyes

<p>Missions</p>	<p>Placé sous l'autorité directe du chef d'établissement, il participe, en tant que conseiller et proche collaborateur de ce dernier, au même titre que le(s) adjoint(s) et l'adjoint gestionnaire, aux travaux de l'équipe de direction et aux instances de l'établissement où sa présence est requise.</p> <p>Sa mission, de nature essentiellement pédagogique, s'exerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'intérieur de l'établissement, auprès des équipes pédagogiques impliquées dans les formations professionnelles et technologiques, qu'il s'agisse de formation initiale (sous statut scolaire et par apprentissage) ou de formation continue, et en étroite relation avec les corps d'inspection territoriaux ; - à l'extérieur de l'établissement, avec les partenaires économiques et institutionnels du bassin d'emploi/formation auquel est intégré l'établissement ; - dans certains dispositifs spécifiques tels que par exemple la validation des acquis de l'expérience, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, ou l'organisation de jurys de concours et d'examens. <p>Au titre de ses missions, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques peut être chargé de l'animation d'un pôle de stages.</p> <p>Par sa connaissance générale de l'enseignement technologique et professionnel, le DDFPT veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et professionnelles.</p> <p>Il est à l'écoute et sait rendre compte au chef d'établissement des différentes situations administratives et pédagogiques avec objectivité et précision.</p>
<p>Lieu d'exercice</p>	<p>LPO Marie de Champagne (0100023W)</p> <p>Le lycée Marie de Champagne accueille 1 746 élèves et étudiants dont 225 internes. L'établissement propose les formations suivantes :</p> <p>Voie générale</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la seconde à la terminale. <p>Voie technologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion • ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social <p>Voie professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • ASSP : accompagnement, soins et services à la personne • GATL : gestion administrative, du transport et de la logistique • MRC : métiers de la relation client • AEPE : accompagnement éducatif petite enfance <p>Enseignement supérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • BTS ESF : Économie sociale familiale • BTS CG : Comptabilité et gestion • BTS GPME : Gestion de la PME • BTS SAM : Support à l'action managériale • Classe Préparatoire Économique et Commerciale <p>Le bassin de recrutement du LEGT est constitué de 3 collèges urbains dont 2 REP+ et un REP et d'un collège rural. Pour La voie professionnelle le recrutement est quasiment sur l'ensemble du département de l'Aube.</p> <p>L'équipe de direction compte un proviseur, deux proviseurs adjoints, un gestionnaire, deux DDFPT et 1 assistante DDFPT. Les enseignants sont au nombre de 165 professeurs et 5 CPE assurent la gestion de la vie scolaire.</p>
<p>Durée</p>	<p>Temps complet</p>
<p>Poste à pourvoir</p>	<p>1^{er} septembre 2024</p>

Salaire	En fonction des diplômes et expériences professionnelles + indemnité de responsabilité prévue par le <u>décret n° 91-1259 du 17 décembre 1991</u>
Activités principales	<p>Les activités du DDFPT relèvent, sous l'autorité du chef d'établissement, des domaines suivants :</p> <p>1/ organisation des enseignements professionnels et technologiques ;</p> <p>Le rôle d'organisateur du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques s'applique aux ressources humaines, aux moyens techniques ainsi qu'à la gestion du temps et de l'espace pédagogique, notamment en matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'évaluation des moyens d'enseignement nécessaires ; - de pilotage des projets visant à répartir les moyens horaires au sein des formations professionnelles et technologiques ; - de proposition de répartition du service des enseignants des filières professionnelles et technologiques ; - de collaboration à l'élaboration des emplois du temps ; - de gestion et coordination de l'utilisation des locaux à l'usage des formations professionnelles et technologiques et notamment des salles spécialisées et des plates-formes techniques ; - de gestion et organisation de l'utilisation des équipements dédiés aux enseignements professionnels et technologiques incluant la mise en place de procédures de maintenance ; - d'évaluation des besoins en matière d'œuvre, en lien avec l'équipe pédagogique et les fournisseurs, suivi des commandes et des livraisons en rapport avec l'économat, gestion des aléas. Il travaille en étroite collaboration avec l'adjoint gestionnaire ; - de gestion de l'utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication dans le cadre des enseignements professionnels et technologiques, incluant les outils d'assistance au travail collaboratif. <p>2/ coordination et animation des équipes d'enseignants ;</p> <p>Le rôle de coordination et d'animation des équipes pédagogiques contribue à développer la coopération, l'échange et le travail collectif, au sein des équipes de professeurs de spécialités (professionnelles et/ou technologiques), ainsi qu'entre les professeurs de spécialités et les professeurs d'enseignement général.</p> <p>Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques assure également une fonction de correspondant technique des inspecteurs auprès des enseignants.</p> <p>En tant que référent des inspecteurs, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques pilote la mise en œuvre au sein de l'établissement :</p> <p>Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques a aussi pour mission d'assurer la valorisation et la mutualisation des bonnes pratiques, au sein de l'équipe enseignante prise au sens large (spécialités technologiques, professionnelles et générales), en matière d'expérimentation et d'innovation pédagogique.</p> <p>Il contribue à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux enseignants (remplaçants, stagiaires, etc.).</p> <p>En tant que référent en matière d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les enseignements professionnels et technologiques, il favorise au sein de l'établissement le déploiement et le développement de ces technologies et des outils correspondants.</p> <p>3/ conseil au chef d'établissement ;</p> <p>Sa mission de conseiller peut se décliner dans plusieurs domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en matière d'offre de formation de l'établissement : veille relative à l'évolution des besoins des professions et des entreprises du bassin d'emploi, recommandations en terme d'évolution des formations de l'établissement ; - en matière technique et technologique : expertise et participation au choix et à l'implantation des investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements, information sur l'évolution des technologies et leurs conséquences sur les enseignements ; - en matière budgétaire : propositions concernant l'utilisation des crédits de fonctionnement et des crédits d'équipement pour l'enseignement technologique ou professionnel ainsi que de la taxe d'apprentissage ; - en matière d'hygiène et sécurité : suivi de la mise en œuvre et du maintien en conformité des équipements pédagogiques, impulsion de démarches de prévention des risques professionnels ; - en matière de formation des personnels de l'établissement : participation à la définition des besoins en vue de l'élaboration des plans de formation ;

	<p>- en matière d'insertion professionnelle des jeunes : recommandation et organisation d'actions visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'information des élèves sur les poursuites d'études.</p> <p>4/ relations avec les partenaires extérieurs.</p> <p>Sous la responsabilité du chef d'établissement, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques peut réaliser les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pilotage de l'organisation des stages et des périodes de formation en milieu professionnel en relation avec les équipes pédagogiques. À cet égard, il sera l'un des interlocuteurs privilégiés de l'animateur du pôle de stages ; - prospection de nouveaux partenariats avec les entreprises et les organisations professionnelles, y compris pour l'apprentissage ; - identification d'opportunités en matière de coopération technologique, notamment dans l'utilisation et le développement de plates-formes techniques ; - participation au développement des échanges internationaux ; - participation aux relations avec les collectivités territoriales ; - organisation des interventions dans le cadre des actions de formation des enseignants ; - participation aux actions de communication et de promotion externe (forum des métiers, journées « portes ouvertes », etc.) et interne (intervenants extérieurs, etc.) ; - participation à des actions de mise en réseau d'établissements ; - participation à la coordination de la collecte de la taxe d'apprentissage. <p>La gestion des relations avec les partenaires extérieurs porte aussi sur le suivi des relations avec les fournisseurs d'équipements ou prestataires de service.</p>
<p>Expériences et Compétences requis</p>	<p>1/ Expérience professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - expérience confirmée de l'enseignement ou de la formation ; - expérience dans un domaine professionnel ou technologique ; <p>Une expérience dans le milieu professionnel correspondant aux formations dispensées dans l'établissement représente un atout.</p> <p>2/ Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance globale du fonctionnement de l'établissement au sein du système éducatif ; - connaissance des contenus et des finalités des formations professionnelles et technologiques ; - connaissance du monde de l'entreprise et des organisations représentatives ; - connaissance du droit du travail, notamment en matière de santé et de sécurité au travail ; - connaissance des principes généraux de la comptabilité publique ; - connaissance du rôle des collectivités territoriales en matière de formation. <p>3/ Compétences</p> <p>3.1/ Compétences techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - pratique de la conduite de projet (planification, organisation, suivi des délais) ; - maîtrise des méthodes d'ingénierie de formation ; - maîtrise des technologies de l'information et de la communication à l'écrit et à l'oral ; - maîtrise des outils bureautiques : traitement de texte, tableur, outil de présentation, etc. ; - capacité d'analyse et de synthèse ; - capacité à développer un réseau de contacts dans les milieux professionnels ; - capacité à résoudre des problèmes divers. <p>3.2/ Compétences d'encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> - capacité à animer une équipe et à mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un projet ; - esprit d'initiative et d'entreprendre ; - sens de l'organisation et de la gestion des priorités. <p>3.3/ Compétences relationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - rigueur et autonomie ; - qualités relationnelles et de communication ; - capacité d'écoute ; - capacité d'adaptation et de réactivité. <p>La connaissance d'une langue étrangère est considérée comme une compétence supplémentaire intéressante compte tenu de la spécificité de l'établissement.</p>



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2024
Année scolaire de création :

Etablissement : Lycée Libergier Reims

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : Responsable d'un secteur au sein d'un établissement scolaire (LEGT)

Intitulé précis du poste et discipline : Directeur Délégué aux Formations Professionnels et Technologiques (DDFPT) du secteur scientifique, biochimie et génie biologique

Prérequis professionnels :

- Expérience de l'enseignement ou de la formation, dans le domaine professionnel
- Connaissance du système éducatif, du contenu et des finalités des formations technologiques et supérieures et de la législation du travail

Positionnement du poste dans l'organisation :

Intervention sur la partie technologique et supérieure – Secteur scientifique, biochimie et génie biologique

II – Missions et activités du poste

Missions :

Collaborateur et conseil auprès du chef d'établissement dans le secteur scientifique, génie biologique et biochimie

Activités principales :

Mise en place projets pédagogiques et éducatifs
Gestion des moyens d'enseignement du secteur, EDT
Gestion du matériel du secteur avec responsabilité financière du budget, gestion des commandes
Gestion des stages et des CCF, Parcoursup
Relation avec l'environnement local et l'extérieur (entreprises, établissements scolaires, partenaires du secteur)
Gestion des laboratoires et du personnel de laboratoire
Gestion des alternants
Gestion des EDT du secteur

III – Compétences attendues

Savoirs :

Connaitre le fonctionnement d'un LEGT
Maîtrise du secteur d'activités et de sa technicité
Connaissances des programmes dans le cadre de la réforme du lycée

Savoirs-faire :

Coordonner et fédérer les équipes pédagogiques et de laboratoire
Conduire les projets
Manager les équipes

Savoir-être :

Autonomie
Réactivité
Bienveillance
Ecoute

FICHE DE POSTE

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT)

Lycée polyvalent Européen Stéphane Hessel - Lycée des métiers industriels et tertiaires du vignoble - Épernay

<p>Missions</p>	<p>Placé sous l'autorité directe du chef d'établissement, il participe, en tant que conseiller et proche collaborateur de ce dernier, au même titre que le(s) adjoint(s) et l'adjoint gestionnaire, aux travaux de l'équipe de direction et aux instances de l'établissement où sa présence est requise.</p> <p>Sa mission, de nature essentiellement pédagogique, s'exerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'intérieur de l'établissement, auprès des équipes pédagogiques impliquées dans les formations professionnelles et technologiques, qu'il s'agisse de formation initiale (sous statut scolaire et par apprentissage) ou de formation continue, et en étroite relation avec les corps d'inspection territoriaux ; - à l'extérieur de l'établissement, avec les partenaires économiques et institutionnels du bassin d'emploi/formation auquel est intégré l'établissement ; - dans certains dispositifs spécifiques tels que par exemple la validation des acquis de l'expérience, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, ou l'organisation de jurys de concours et d'examens. <p>Travailler de concert avec le responsable du bureau des entreprises dans le cadre de relations avec les entreprises pour la mise en place de PFMP et des stages. Superviser et accompagner l'activité du responsable du bureau des entreprises</p> <p>Par sa connaissance générale de l'enseignement technologique et professionnel, le DDFPT veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et professionnelles. Il est à l'écoute et sait rendre compte au chef d'établissement des différentes situations administratives et pédagogiques avec objectivité et précision.</p>
<p>Lieu d'exercice</p>	<p>Lycée polyvalent Européen Stéphane Hessel - Lycée des métiers industriels et tertiaires du vignoble à Épernay (0510068X)</p> <p>L'établissement accueille environ 2050 élèves, étudiants, stagiaires et apprentis dans le cadre de la formation initiale ou continue, secondaire ou supérieure (BTS).</p> <p>Positionné dans le secteur tertiaire, le poste à pourvoir couvre les certifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cap Equipier Polyvalent de Commerce • Bac professionnel • Métiers du commerce et de la vente option A et B • Baccalauréat technologique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Sciences et technologies du management et de la gestion • BTS : <ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité et gestion • Management commercial opérationnel • Professions immobilières • Maintenance des systèmes option A (systèmes de production)
	<p>Temps complet</p>
<p>Poste à pourvoir</p>	<p>1^{er} septembre 2024</p>
<p>Salaires</p>	<p>En fonction des diplômes et expériences professionnelles + indemnité de responsabilité prévue par le <u>décret n° 91-1259 du 17 décembre 1991</u></p>

**Activités
principales**

Les activités du DDFPT relèvent, sous l'autorité du chef d'établissement, des domaines suivants :

1/ organisation des enseignements professionnels et technologiques ;

Le rôle d'organisateur du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques s'applique aux ressources humaines, aux moyens techniques ainsi qu'à la gestion du temps et de l'espace pédagogique, notamment en matière :

- d'évaluation des moyens d'enseignement nécessaires ;
- de pilotage des projets visant à répartir les moyens horaires au sein des formations professionnelles et technologiques ;
- de proposition de répartition du service des enseignants des filières professionnelles et technologiques ;
- de collaboration à l'élaboration des emplois du temps ;
- de gestion et coordination de l'utilisation des locaux à l'usage des formations professionnelles et technologiques et notamment des salles spécialisées et des plates-formes techniques ;
- de gestion et organisation de l'utilisation des équipements dédiés aux enseignements professionnels et technologiques incluant la mise en place de procédures de maintenance ;
- d'évaluation des besoins en matière d'œuvre, en lien avec l'équipe pédagogique et les fournisseurs, suivi des commandes et des livraisons en rapport avec l'économat, gestion des aléas. Il travaille en étroite collaboration avec l'adjoint gestionnaire ;
- de gestion de l'utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication dans le cadre des enseignements professionnels et technologiques, incluant les outils d'assistance au travail collaboratif.

2/ coordination et animation des équipes d'enseignants ;

Le rôle de coordination et d'animation des équipes pédagogiques contribue à développer la coopération, l'échange et le travail collectif, au sein des équipes de professeurs de spécialités (professionnelles et/ou technologiques), ainsi qu'entre les professeurs de spécialités et les professeurs d'enseignement général.

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques assure également une fonction de correspondant technique des inspecteurs auprès des enseignants.

En tant que référent des inspecteurs, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques pilote la mise en œuvre au sein de l'établissement :

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques a aussi pour mission d'assurer la valorisation et la mutualisation des bonnes pratiques, au sein de l'équipe enseignante prise au sens large (spécialités technologiques, professionnelles et générales), en matière d'expérimentation et d'innovation pédagogique.

Il contribue à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux enseignants (remplaçants, stagiaires, etc.).

En tant que référent en matière d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les enseignements professionnels et technologiques, il favorise au sein de l'établissement le déploiement et le développement de ces technologies et des outils correspondants.

3/ conseil au chef d'établissement ;

Sa mission de conseiller peut se décliner dans plusieurs domaines :

- en matière d'offre de formation de l'établissement : veille relative à l'évolution des besoins des professions et des entreprises du bassin d'emploi, recommandations en terme d'évolution des formations de l'établissement ;
- en matière technique et technologique : expertise et participation au choix et à l'implantation des investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements, information sur l'évolution des technologies et leurs conséquences sur les enseignements ;
- en matière budgétaire : propositions concernant l'utilisation des crédits de fonctionnement et des crédits d'équipement pour l'enseignement technologique ou professionnel ainsi que de la taxe d'apprentissage ;
- en matière d'hygiène et sécurité : suivi de la mise en œuvre et du maintien en conformité des équipements pédagogiques, impulsion de démarches de prévention des risques professionnels ;
- en matière de formation des personnels de l'établissement : participation à la définition des besoins en vue de l'élaboration des plans de formation ;

	<p>- en matière d'insertion professionnelle des jeunes : recommandation et organisation d'actions visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'information des élèves sur les poursuites d'études.</p> <p>4/ relations avec les partenaires extérieurs. Sous la responsabilité du chef d'établissement, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques peut réaliser les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pilotage de l'organisation des stages et des périodes de formation en milieu professionnel en relation avec les équipes pédagogiques. À cet égard, il sera l'un des interlocuteurs privilégiés de l'animateur du pôle de stages ; - prospection de nouveaux partenariats avec les entreprises et les organisations professionnelles, y compris pour l'apprentissage ; - identification d'opportunités en matière de coopération technologique, notamment dans l'utilisation et le développement de plates-formes techniques ; - participation au développement des échanges internationaux ; - participation aux relations avec les collectivités territoriales ; - organisation des interventions dans le cadre des actions de formation des enseignants ; - participation aux actions de communication et de promotion externe (forum des métiers, journées « portes ouvertes », etc.) et interne (intervenants extérieurs, etc.) ; - participation à des actions de mise en réseau d'établissements ; - participation à la coordination de la collecte de la taxe d'apprentissage. <p>La gestion des relations avec les partenaires extérieurs porte aussi sur le suivi des relations avec les fournisseurs d'équipements ou prestataires de service.</p>
<p>Expériences et Compétences requis</p>	<p>1/ Expérience professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - expérience confirmée de l'enseignement ou de la formation ; - expérience dans un domaine professionnel ou technologique ; <p>Une expérience dans le milieu professionnel correspondant aux formations dispensées dans l'établissement représente un atout.</p> <p>2/ Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance globale du fonctionnement de l'établissement au sein du système éducatif ; - connaissance des contenus et des finalités des formations professionnelles et technologiques ; - connaissance du monde de l'entreprise et des organisations représentatives ; - connaissance du droit du travail, notamment en matière de santé et de sécurité au travail ; - connaissance des principes généraux de la comptabilité publique ; - connaissance du rôle des collectivités territoriales en matière de formation. <p>3/ Compétences</p> <p>3.1/ Compétences techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - pratique de la conduite de projet (planification, organisation, suivi des délais) ; - maîtrise des méthodes d'ingénierie de formation ; - maîtrise des technologies de l'information et de la communication à l'écrit et à l'oral ; - maîtrise des outils bureautiques : traitement de texte, tableur, outil de présentation, etc. ; - capacité d'analyse et de synthèse ; - capacité à développer un réseau de contacts dans les milieux professionnels ; - capacité à résoudre des problèmes divers. <p>3.2/ Compétences d'encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> - capacité à animer une équipe et à mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un projet ; - esprit d'initiative et d'entreprendre ; - sens de l'organisation et de la gestion des priorités. <p>3.3/ Compétences relationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - rigueur et autonomie ; - qualités relationnelles et de communication ; - capacité d'écoute ; - capacité d'adaptation et de réactivité. <p>La connaissance d'une langue étrangère est considérée comme une compétence supplémentaire intéressante compte tenu de la spécificité de l'établissement.</p>



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ACADÉMIE DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 06/10 /2023

Année scolaire de création :
2021

Établissement :

LP Lycée des métiers Joliot Curie - Reims

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : BAC MS (2007)

Intitulé précis du poste et discipline :

Professeur lycée professionnel métiers de la sécurité

Prérequis professionnels :

- Maîtriser les institutions françaises et le rôle qu'elles jouent dans le domaine de la sécurité.
- Maîtriser le rôle des différents acteurs de la sécurité, leur interaction et leur complémentarité.

Positionnement du poste dans l'organisation :

La sécurité se décline en un triptique qui décline la sécurité publique (police nationale, gendarmerie nationale, police nationale), la sécurité civile (les services départementaux d'incendie et de secours SDIS) et la sécurité privée. La sécurité est le cœur de la formation, ce qui confère à ce poste l'exigence de connaissances et de compétences spécifiques.

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Prendre en compte les différents milieux professionnels de la sécurité.
- Adapter sa communication à chacun des acteurs de la sécurité.
- Développer les relations avec les différents acteurs de la sécurité.

Activités principales :

- Construire des activités pédagogiques en lien avec les acteurs institutionnels de la sécurité.
- Assurer le lien entre les institutions et la formation.

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Maîtriser les contenus de formation de chacun des référentiels de formation cités plus haut.
- Maîtriser les règles de communication écrites et orales et adaptées aux exigences de chacun des acteurs institutionnels de la sécurité.
- Maîtriser les gestes professionnels liés à la sécurité incendie et de secours et d'assistance aux victimes.
- Contribuer au travail collaboratif au sein de l'équipe pédagogique.

Savoirs-faire :

- Distinguer la sécurité de la sûreté dans les espaces privés ou publics dans le respect des procédures et réglementations en vigueur.
- Appréhender la sécurité incendie et les gestes professionnels.
- Maîtriser les missions de secours et d'assistance aux victimes.
- Développer les éléments de la prévention.
- Appréhender la protection de l'intégrité physique des personnes.

Savoir-être :

- Sens de la communication et de la relation avec les partenaires professionnelles.
- Respect de la confidentialité et du secret des informations.
- Actualisation permanente des connaissances pour les adapter à l'évolution des situations.
- Appréhension de l'environnement économique, juridique, social et technique du secteur professionnel.
- Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et d'éthique.
- Participation au respect des libertés individuelles et publiques.



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date mise à jour fiche de poste : octobre 2023

Etablissement :
CIO de Reims

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) :

Intitulé précis du poste et discipline :

Directeur de Centre d'Information et d'Orientation- discipline Orientation

Prérequis professionnels :

- Etre issu du corps des psychologues de l'Education Nationale, spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ».

Positionnement du poste dans l'organisation :

Le directeur de CIO a autorité sur l'ensemble des personnels du CIO.

Il exerce ses missions sous l'autorité de l'IA-DASEN, représenté par l'IEN-IO.

II – Missions et activités du poste

-Pilote l'activité du CIO : formalise et met en œuvre le projet de centre , organise l'activité de l'équipe au CIO et en établissement (accueil du public, mise en oeuvre cohérente des actions prévues) , suit le budget du CIO,accompagne et évalue les personnels, veille à leur participation aux actions de formation continue, installe et pérennise les relations avec les collectivités partenaires, favorise el travail de coordination entre psy-EN des deux spécialités.

-Membre ou animateur du Bassin d'Education et de Formation : apporte une expertise dans l'analyse des parcours des élèves (observatoire), participe aux groupes de travail (notamment ceux qui contribuent à faciliter la liaison entre cycles), contribue à la formation des acteurs, au rapprochement entre l'école et le monde économique, contribue à installer des partenariats locaux.

-Apporte son expertise du système scolaire :

- Dans les différentes instances internes à l'éducation nationale: commissions d'appel, CDOEASD, préparation de l'affectation, commission d'admission en classe relais, plus généralement toute instance visant à accompagner et favoriser la scolarisation des élèves à besoins particuliers.
- Dans les instances partenariales , notamment dans le cadre du SPRO en tant que responsable de structure et représentant du système éducatif, participe l ecas échéant au CA des EPLE.

-Contribue pleinement à la lutte contre le décrochage scolaire au sein des réseaux FOQUALE, co-pilote les PSAD et permet le travail de coordination entre les Psy-EN et les personnels MLDS.

III-Compétences attendues

-Capacité d'organisation, de gestion d'équipe , de pilotage et d'animation.

-Capacité à mettre en place et maintenir des relations partenariales avec les acteurs internes et externes au système scolaire.

-Connaissance fine du cadre règlementaire d'intervention des Psy-EN.

-Maîtrise du fonctionnement du système scolaire et des procédures d'orientation et d'affectation

-Sens de la posture institutionnelle.



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 06/10/2023

Année scolaire de création : 2023

Etablissement : Lycée Colbert Reims

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) :

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et technologiques 5DDFPT°

Intitulé précis du poste et discipline :

Placé sous l'autorité directe du chef d'établissement, le DDFPT participe, en tant que conseiller et proche collaborateur de ce dernier, au même titre que le(s) adjoint(s) et l'adjoint gestionnaire, aux travaux de l'équipe de direction et aux instances de l'établissement où sa présence est requise.

Prérequis professionnels :

- Vivier des Directeurs délégués
- Connaissances managériales
- Connaissances disciplinaires

Positionnement du poste dans l'organisation :

Sous l'autorité du proviseur de l'établissement et en relation directe avec les Inspecteurs de la discipline

II – Missions et activités du poste

Missions :

Sa mission, de nature essentiellement pédagogique, s'exerce :

- à l'intérieur de l'établissement, auprès des équipes pédagogiques impliquées dans les formations professionnelles et technologiques, qu'il s'agisse de formation initiale (sous statut scolaire et par apprentissage) ou de formation continue, et en étroite relation avec les corps d'inspection territoriaux ;
- à l'extérieur de l'établissement, avec les partenaires économiques et institutionnels du bassin d'emploi/formation auquel est intégré l'établissement ;
- dans certains dispositifs spécifiques tels que par exemple la validation des acquis de l'expérience, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, ou l'organisation de jurys de concours et d'examens.

Activités principales :

Au titre de ses missions, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques peut être chargé de l'animation d'un pôle de stages. Par sa connaissance générale de l'enseignement technologique et professionnel, le DDFPT veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et professionnelles.

Il est à l'écoute et sait rendre compte au chef d'établissement des différentes situations administratives et pédagogiques avec objectivité et précision.

III – Compétences attendues

<p>Savoirs :</p> <p>Savoirs-faire :</p> <p>Savoir-être :</p>	<p>1/ Expérience professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none">- expérience confirmée de l'enseignement ou de la formation ;- expérience dans un domaine professionnel ou technologique. <p>Une expérience dans le milieu professionnel correspondant aux formations dispensées dans l'établissement représente un atout.</p> <p>2/ Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none">- connaissance globale du fonctionnement de l'établissement au sein du système éducatif ;- connaissance des contenus et des finalités des formations professionnelles et technologiques ;- connaissance du monde de l'entreprise et des organisations représentatives ;- connaissance du droit du travail, notamment en matière de santé et de sécurité au travail ;- connaissance des principes généraux de la comptabilité publique ;- - connaissance du rôle des collectivités territoriales en matière de formation. <p>3/ Compétences</p> <p>3.1/ Compétences techniques</p> <ul style="list-style-type: none">- pratique de la conduite de projet (planification, organisation, suivi des délais) ;- maîtrise des méthodes d'ingénierie de formation ;- maîtrise des technologies de l'information et de la communication à l'écrit et à l'oral ;- maîtrise des outils bureautiques : traitement de texte, tableur, outil de présentation, etc. ;- capacité d'analyse et de synthèse ;- capacité à développer un réseau de contacts dans les milieux professionnels ;- capacité à résoudre des problèmes divers. <p>3.2/ Compétences d'encadrement</p> <ul style="list-style-type: none">- capacité à animer une équipe et à mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un projet ;- esprit d'initiative et d'entreprendre ;- sens de l'organisation et de la gestion des priorités. <p>3.3/ Compétences relationnelles</p> <ul style="list-style-type: none">- rigueur et autonomie ;- qualités relationnelles et de communication ;- capacité d'écoute ;- capacité d'adaptation et de réactivité. <p>La connaissance d'une langue étrangère est considérée comme une compétence supplémentaire intéressante compte tenu de la spécificité de l'établissement.</p>
--	---

III – Activités principales

	<p>Les activités du DDFPT relèvent, sous l'autorité du chef d'établissement, des domaines suivants :</p> <p style="text-align: center;">1/ organisation des enseignements professionnels et Technologiques</p> <p>Le rôle d'organisateur du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques s'applique aux ressources humaines, aux moyens techniques ainsi qu'à la gestion du temps et de l'espace pédagogique, notamment en matière :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'évaluation des moyens d'enseignement nécessaires ;
--	---

- de pilotage des projets visant à répartir les moyens horaires au sein des formations professionnelles et technologiques ;
- de proposition de répartition du service des enseignants des filières professionnelles et technologiques ;
- de collaboration à l'élaboration des emplois du temps ;
- de gestion et de coordination de l'utilisation des locaux à l'usage des formations professionnelles et technologiques et notamment des salles spécialisées et des plates-formes techniques ;
- de gestion et d'organisation de l'utilisation des équipements dédiés aux enseignements professionnels et technologiques incluant la mise en place de procédures de maintenance ;
- d'évaluation des besoins en matière d'œuvre, en lien avec l'équipe pédagogique et les fournisseurs, de suivi des commandes et des livraisons en rapport avec l'économat, de gestion des aléas. Il travaille en étroite collaboration avec l'adjoint gestionnaire ;
- de gestion de l'utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication dans le cadre des enseignements professionnels et technologiques, incluant les outils d'assistance au travail collaboratif.

2/ coordination et animation des équipes d'enseignants

Le rôle de coordination et d'animation des équipes pédagogiques contribue à développer la coopération, l'échange et le travail collectif, au sein des équipes de professeurs de spécialités (professionnelles et/ou technologiques), ainsi qu'entre les professeurs de spécialités et les professeurs d'enseignement général.

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques assure également une fonction de correspondant technique des inspecteurs auprès des enseignants.

En tant que référent des inspecteurs, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques pilote la mise en œuvre au sein de l'établissement.

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques a aussi pour mission d'assurer la valorisation et la mutualisation des bonnes pratiques, au sein de l'équipe enseignante prise au sens large (spécialités technologiques, professionnelles et générales), en matière d'expérimentation et d'innovation pédagogique. Il contribue à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux enseignants (remplaçants, stagiaires, etc.).

En tant que référent en matière d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les enseignements professionnels et technologiques, il favorise au sein de l'établissement le déploiement et le développement de ces technologies et des outils correspondants.

3/ conseil au chef d'établissement

Sa mission de conseiller peut se décliner dans plusieurs domaines :

- en matière d'offre de formation de l'établissement : veille relative à l'évolution des besoins des professions et des entreprises du bassin d'emploi, recommandations en terme d'évolution des formations de l'établissement ;
- en matière technique et technologique : expertise et participation au choix et à l'implantation des investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements, information sur l'évolution des technologies et leurs conséquences sur les enseignements ;

- en matière budgétaire : propositions concernant l'utilisation des crédits de fonctionnement et des crédits d'équipement pour l'enseignement technologique ou professionnel ainsi que de la taxe d'apprentissage ;
- en matière d'hygiène et sécurité : suivi de la mise en œuvre et du maintien en conformité des équipements pédagogiques, impulsion de démarches de prévention des risques professionnels ;
- en matière de formation des personnels de l'établissement : participation à la définition des besoins en vue de l'élaboration des plans de formation ;
- en matière d'insertion professionnelle des jeunes : recommandation et organisation d'actions visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'information des élèves sur les poursuites d'études.

4/ relations avec les partenaires extérieurs

Sous la responsabilité du chef d'établissement, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques peut réaliser les activités suivantes :

- pilotage de l'organisation des stages et des périodes de formation en milieu professionnel en relation avec les équipes pédagogiques. À cet égard, il sera l'un des interlocuteurs privilégiés de l'animateur du pôle de stages ;
- prospection de nouveaux partenariats avec les entreprises et les organisations professionnelles, y compris pour l'apprentissage ;
- identification d'opportunités en matière de coopération technologique, notamment dans l'utilisation et le développement de plates-formes techniques ;
- participation au développement des échanges internationaux ;
- participation aux relations avec les collectivités territoriales ;
- organisation des interventions dans le cadre des actions de formation des enseignants ;
- participation aux actions de communication et de promotion externe (forum des métiers, journées « portes ouvertes », etc.) et interne (intervenants extérieurs, etc.) ;
- participation à des actions de mise en réseau d'établissements ;
- participation à la coordination de la collecte de la taxe d'apprentissage.

La gestion des relations avec les partenaires extérieurs porte aussi sur le suivi des relations avec les fournisseurs d'équipements ou prestataires de service.



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 10/10/2023

Année scolaire de création :

Etablissement :

LPO Etienne OEHMICHEN

8 Avenue du Mont Hery

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) :

DDFPT

Intitulé précis du poste et discipline :

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

Prérequis professionnels :

- Expérience confirmée de l'enseignement ou de la formation.

- Expérience dans un domaine professionnel ou technologique.

Une expérience dans le milieu professionnel correspondant aux formations dispensées dans l'établissement représente un atout.

Positionnement du poste dans l'organisation :

Sous l'autorité du proviseur du lycée.

II – Missions et activités du poste

Missions :

Placé sous l'autorité directe du chef d'établissement, il participe, en tant que conseiller et proche collaborateur de ce dernier, au même titre que le(s) adjoint(s) et l'adjoint gestionnaire, aux travaux de l'équipe de direction et aux instances de l'établissement où sa présence est requise.

Son action portera plus précisément sur le suivi des formations de niveaux 3 et 4 des filières métiers de l'**Hôtellerie-Restauration et du Transport et de la Logistique**.

Sa mission, de nature essentiellement pédagogique, s'exerce :

- A l'intérieur de l'établissement, auprès des équipes pédagogiques impliquées dans les formations professionnelles et technologiques, qu'il s'agisse de formation initiale (sous statut scolaire et par apprentissage) ou de formation continue, et en étroite relation avec les corps d'inspection.

- A l'extérieur de l'établissement, avec les partenaires économiques et institutionnels du bassin d'emploi/formation auquel est intégré l'établissement.

- Dans certains dispositifs spécifiques tels que par exemple la validation des acquis de l'expérience, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, ou l'organisation de jurys de concours et d'examens.

Au titre de ses missions, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques peut être chargé de l'animation d'un pôle de stages.

Par sa connaissance générale de l'enseignement technologique et professionnel, le DDFPT veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations professionnelles.

Il est à l'écoute et sait rendre compte au chef d'établissement des différentes situations administratives et pédagogiques avec objectivité et précision.

Activités principales :

Les activités du DDFPT relèvent, sous l'autorité du chef d'établissement, des domaines suivants :

1. Organisation des enseignements professionnels et technologiques.

Le rôle d'organisateur du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques s'applique aux ressources humaines, aux moyens techniques ainsi qu'à la gestion du temps et de l'espace pédagogique, notamment en matière :

- D'évaluation des moyens d'enseignement nécessaires.

- De pilotage des projets visant à répartir les moyens horaires au sein des formations professionnelles et technologiques.

- De proposition de répartition du service des enseignants des filières professionnelles.
- De collaboration à l'élaboration des emplois du temps.
- De gestion et coordination de l'utilisation des locaux à l'usage des formations professionnelles et notamment des salles spécialisées et des plates-formes techniques.
- De gestion et organisation de l'utilisation des équipements dédiés aux enseignements professionnels et incluant la mise en place de procédures de maintenance.
- D'évaluation des besoins en matière d'œuvre, en lien avec l'équipe pédagogique et les fournisseurs, suivi des commandes et des livraisons en rapport avec l'intendance et le magasinier, gestion des aléas. Il travaille en étroite collaboration avec l'adjoint gestionnaire.
- De gestion de l'utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication dans le cadre des enseignements professionnels, incluant les outils d'assistance au travail collaboratif.

2. Coordination et animation des équipes d'enseignants.

Le rôle de coordination et d'animation des équipes pédagogiques contribue à développer la coopération, l'échange et le travail collectif, au sein des équipes de professeurs de spécialités, ainsi qu'entre les professeurs de spécialités et les professeurs d'enseignement général.

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques assure également une fonction de correspondant technique des inspecteurs auprès des enseignants.

En tant que référent des inspecteurs, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques pilote la mise en œuvre au sein de l'établissement :

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques a aussi pour mission d'assurer la valorisation et la mutualisation des bonnes pratiques, au sein de l'équipe enseignante prise au sens large (spécialités professionnelles et générales), en matière d'expérimentation et d'innovation pédagogique.

Il contribue à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux enseignants (remplaçants, stagiaires, etc).

En tant que référent en matière d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les enseignements professionnels et technologiques, il favorise au sein de l'établissement le déploiement et le développement de ces technologies et des outils correspondants.

3. Conseil au chef d'établissement ;

Sa mission de conseiller peut se décliner dans plusieurs domaines :

- En matière d'offre de formation de l'établissement : veille relative à l'évolution des besoins des professions et des entreprises du bassin d'emploi, recommandations en termes d'évolution des formations de l'établissement.
- En matière technique et technologique : expertise et participation au choix et à l'implantation des investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements, information sur l'évolution des technologies et leurs conséquences sur les enseignements.
- En matière budgétaire : propositions concernant l'utilisation des crédits de fonctionnement et des crédits d'équipement pour l'enseignement professionnel ainsi que de la taxe d'apprentissage.
- En matière d'hygiène et sécurité : suivi de la mise en œuvre et du maintien en conformité des équipements pédagogiques, impulsion de démarches de prévention des risques professionnels.
- En matière de formation des personnels de l'établissement : participation à la définition des besoins en vue de l'élaboration des plans de formation.
- En matière d'insertion professionnelle des jeunes : recommandation et organisation d'actions visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'information des élèves sur les poursuites d'études.

4. Relations avec les partenaires extérieurs.

Sous la responsabilité du chef d'établissement, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques peut réaliser les activités suivantes :

- Pilotage de l'organisation des stages et des périodes de formation en milieu professionnel en relation avec les équipes pédagogiques. À cet égard, il sera l'un des interlocuteurs privilégiés de l'animateur du pôle de stages.
- Prospection de nouveaux partenariats avec les entreprises et les organisations professionnelles, y compris pour l'apprentissage.
- Identification d'opportunités en matière de coopération technologique, notamment dans l'utilisation et le développement de plates-formes techniques.

	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au développement des échanges internationaux. - Participation aux relations avec les collectivités territoriales. - Organisation des interventions dans le cadre des actions de formation des enseignants. - Participation aux actions de communication et de promotion externe (forum des métiers, journées « portes ouvertes », etc.) et interne (intervenants extérieurs, etc). - Participation à des actions de mise en réseau d'établissements. - Participation à la coordination de la collecte de la taxe d'apprentissage. <p>La gestion des relations avec les partenaires extérieurs porte aussi sur le suivi des relations avec les fournisseurs d'équipements ou prestataires de service.</p>
--	---

III – Compétences attendues

Savoirs :	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance globale du fonctionnement de l'établissement au sein du système éducatif. - Connaissance des contenus et des finalités des formations professionnelles et technologiques. - Connaissance du monde de l'entreprise et des organisations représentatives. - Connaissance du droit du travail, notamment en matière de santé et de sécurité au travail. - Connaissance des principes généraux de la comptabilité publique. - Connaissance du rôle des collectivités territoriales en matière de formation.
Savoirs-faire :	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de la conduite de projet (planification, organisation, suivi des délais). - Maîtrise des méthodes d'ingénierie de formation. - Maîtrise des technologies de l'information et de la communication à l'écrit et à l'oral. - Maîtrise des outils bureautiques : traitement de texte, tableur, outil de présentation, etc. - Capacité d'analyse et de synthèse. - Capacité à développer un réseau de contacts dans les milieux professionnels. - Capacité à résoudre des problèmes divers.
Savoir-être :	<p>Encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à animer une équipe et à mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un projet. - Esprit d'initiative et d'entreprendre. - Sens de l'organisation et de la gestion des priorités. <p>Relationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rigueur et autonomie. - Qualités relationnelles et de communication. - Capacité d'écoute. - Capacité d'adaptation et de réactivité. <p>La connaissance d'une langue étrangère est considérée comme une compétence supplémentaire intéressante.</p>

PROFESSEUR(E) D'ÉCONOMIE-GESTION

Option Prévention sécurité

Fiche de poste

Missions

L'enseignant interviendra en classe de baccalauréat professionnel Métiers de la Sécurité et /ou CAP Agent de Sécurité en lycées publics. Il devra justifier d'une expérience significative dans le domaine de la sécurité civile/privée-incendie, secours à personne et/ou sécurité publique/privée- sûreté-malveillance.

Pour intervenir en dominante incendie, il est nécessaire que l'enseignant possède une attestation SSIAPet pour le secours à personnes l'attestation PSE2 (formateur à minima)

Il intervient pour un volume horaire d'environ 18 h de cours hebdomadaires face aux élèves, auquel il faut ajouter le temps de préparation, de correction, de coordination pédagogique et de suivi des élèves.

Activités principales

- Enseigner les gestes et savoirs professionnels techniques.
- Enseigner une discipline à un groupe de personnes.
- Préparer les cours, établir la progression pédagogique, évaluer les élèves.
- Aborder les techniques pédagogiques par scénarisation, privilégiant une mise en pratique par les élèves.
- Renseigner les supports d'évaluation scolaire et informer les proviseurs, collègues, parents, lors de conseils de classe, rencontres parents/professeurs.
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (recherche de stage, orientation, projets...).
- Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation du travail personnel.
- Travailler en équipe (collaborer aux projets d'équipe, préparer les plateaux techniques...).
- Respecter les règles de sécurité.
- S'approprier la réglementation des diplômes et certifications.

Profil

- Être détenteur d'un diplôme ou d'une certification dans les métiers de la sécurité et avoir
- une expérience opérationnelle depuis au moins 5 ans.
- Pour enseigner en dominante incendie : Être titulaire au minimum du S.S.I.A.P. 1er degré.
- Pour enseigner le secours à personne en équipe : Être titulaire du PSE2.
- Une expérience d'encadrement dans le domaine de la sécurité sera
- valorisée.
- Maîtriser les aspects juridiques du domaine concerné.
- Maîtriser l'outil informatique.
- Être capable de créer ses supports informatiques de cours (Word, Excel, Power Point).



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date mise à jour fiche de poste : octobre 2023

Etablissement :
CIO de Saint-Dizier

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) :

Intitulé précis du poste et discipline :

Directeur de Centre d'Information et d'Orientation- discipline Orientation

Prérequis professionnels :

- Etre issu du corps des psychologues de l'Education Nationale, spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ».

Positionnement du poste dans l'organisation :

Le directeur de CIO a autorité sur l'ensemble des personnels du CIO.

Il exerce ses missions sous l'autorité de l'IA-DASEN, représenté par l'IEN-IO.

II – Missions et activités du poste

-Pilote l'activité du CIO : formalise et met en œuvre le projet de centre , organise l'activité de l'équipe au CIO et en établissement (accueil du public, mise en oeuvre cohérente des actions prévues) , suit le budget du CIO,accompagne et évalue les personnels, veille à leur participation aux actions de formation continue, installe et pérennise les relations avec les collectivités partenaires, favorise el travail de coordination entre psy-EN des deux spécialités.

-Membre ou animateur du Bassin d'Education et de Formation : apporte une expertise dans l'analyse des parcours des élèves (observatoire), participe aux groupes de travail (notamment ceux qui contribuent à faciliter la liaison entre cycles), contribue à la formation des acteurs, au rapprochement entre l'école et le monde économique, contribue à installer des partenariats locaux.

-Apporte son expertise du système scolaire :

- Dans les différentes instances internes à l'éducation nationale: commissions d'appel, CDOEASD, préparation de l'affectation, commission d'admission en classe relais, plus généralement toute instance visant à accompagner et favoriser la scolarisation des élèves à besoins particuliers.
- Dans les instances partenariales , notamment dans le cadre du SPRO en tant que responsable de structure et représentant du système éducatif, participe l'ecas échéant au CA des EPLE.

-Contribue pleinement à la lutte contre le décrochage scolaire au sein des réseaux FOQUALE, co-pilote les PSAD et permet le travail de coordination entre les Psy-EN et les personnels MLDS.

III-Compétences attendues

-Capacité d'organisation, de gestion d'équipe , de pilotage et d'animation.

-Capacité à mettre en place et maintenir des relations partenariales avec les acteurs internes et externes au système scolaire.

-Connaissance fine du cadre règlementaire d'intervention des Psy-EN.

-Maîtrise du fonctionnement du système scolaire et des procédures d'orientation et d'affectation

-Sens de la posture institutionnelle.



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2023

Etablissement :

**Lycée général et technologique BOUCHARDON
52000 CHAUMONT**

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) :

Intitulé précis du poste et discipline :

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques du LGT (DDFPT)

Prérequis professionnels :

Expérience professionnelle :

- expérience confirmée de l'enseignement ou de la formation ;
- expérience dans un domaine professionnel ou technologique ;

Une expérience dans le milieu professionnel correspondant aux formations dispensées dans l'établissement représente un atout.

Connaissances :

- connaissance globale du fonctionnement de l'établissement au sein du système éducatif ;
- connaissance des contenus et des finalités des formations professionnelles et technologiques ;
- connaissance du monde de l'entreprise et des organisations représentatives ;
- connaissance du droit du travail, notamment en matière de santé et de sécurité au travail ;
- connaissance des principes généraux de la comptabilité publique ;
- connaissance du rôle des collectivités territoriales en matière de formation.

Positionnement du poste dans l'organisation :

L'établissement accueille environ 850 élèves, étudiants et stagiaires dans le cadre de la formation initiale ou continue, secondaire ou supérieure (BTS).

Positionné dans le secteur tertiaire, le poste à pourvoir couvre les certifications suivantes :

- Baccalauréats technologiques :
 - Sciences et technologies du management et de la gestion
 - Sciences et technologies de la santé et du social
- BTS :
 - Services informatiques aux organisations (SIO options SISR et SLAM)
 - Management commercial opérationnel (MCO)
 - Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)

II – Missions et activités du poste

Missions :

Placé sous l'autorité directe du chef d'établissement, il participe, en tant que conseiller et proche collaborateur de ce dernier, au même titre que le proviseur-adjoint et l'adjoint gestionnaire, aux travaux de l'équipe de direction et aux instances de l'établissement où sa présence est requise.

Sa mission, de nature essentiellement pédagogique, s'exerce :

- à l'intérieur de l'établissement, auprès des équipes pédagogiques impliquées dans les formations professionnelles et technologiques, qu'il s'agisse de formation initiale (sous statut scolaire et par apprentissage) ou de formation continue, et en étroite relation avec les corps d'inspection territoriaux ;

- à l'extérieur de l'établissement, avec les partenaires économiques et institutionnels du bassin d'emploi/formation auquel est intégré l'établissement ;

- dans certains dispositifs spécifiques tels que par exemple la validation des acquis de l'expérience, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, ou l'organisation de jurys de concours et d'examens.

Au titre de ses missions, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques peut être chargé de l'animation d'un pôle de stages.

Par sa connaissance générale de l'enseignement technologique et professionnel, le DDFPT veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et professionnelles.

Il est à l'écoute et sait rendre compte au chef d'établissement des différentes situations administratives et pédagogiques avec objectivité et précision.

Organisation des enseignements professionnels et technologiques :

Le rôle d'organisateur du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques s'applique aux ressources humaines, aux moyens techniques ainsi qu'à la gestion du temps et de l'espace pédagogique, notamment en matière :

- d'évaluation des moyens d'enseignement nécessaires ;
- de pilotage des projets visant à répartir les moyens horaires au sein des formations professionnelles et technologiques ;
- de proposition de répartition du service des enseignants des filières professionnelles et technologiques ;
- de collaboration à l'élaboration des emplois du temps ;
- d'organisation et de coordination des formations en lien avec des partenaires (GRETA, CNAM, CFA académique)
- d'aide au pilotage des procédures d'admission en section de technicien supérieur (classement des candidatures Parcousup en lien avec le chef d'établissement)
- de gestion et coordination de l'utilisation des locaux à l'usage des formations professionnelles et technologiques et notamment des salles spécialisées et des plates-formes techniques ;
- de gestion et organisation de l'utilisation des équipements dédiés aux enseignements professionnels et technologiques incluant la mise en place de procédures de maintenance ;
- d'évaluation des besoins en matière d'œuvre, en lien avec l'équipe pédagogique et les fournisseurs, suivi des commandes et des livraisons en rapport avec l'économat, gestion des aléas. Il travaille en étroite collaboration avec l'adjoint gestionnaire ;
- de gestion de l'utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication dans le cadre des enseignements professionnels et technologiques, incluant les outils d'assistance au travail collaboratif.

Coordination et animation des équipes d'enseignants :

Le rôle de coordination et d'animation des équipes pédagogiques contribue à développer la coopération, l'échange et le travail collectif, au sein des équipes de professeurs de spécialités (professionnelles et/ou technologiques), ainsi qu'entre les professeurs de spécialités et les professeurs d'enseignement général.

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques assure également une fonction de correspondant technique des inspecteurs auprès des enseignants.

En tant que référent des inspecteurs, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques pilote la mise en œuvre au sein de l'établissement :

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques a aussi pour mission d'assurer la valorisation et la mutualisation des bonnes pratiques, au sein de l'équipe enseignante prise au sens large (spécialités technologiques, professionnelles et générales), en matière d'expérimentation et d'innovation pédagogique.

Il contribue à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux enseignants (remplaçants, stagiaires, etc.).

En tant que référent en matière d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les enseignements professionnels et technologiques, il favorise au sein de l'établissement le déploiement et le développement de ces technologies et des outils correspondants. Il coordonne et supervise les missions des AED TICE du lycée.

Activités principales :

Conseil au chef d'établissement :

Sa mission de conseiller peut se décliner dans plusieurs domaines :

- en matière d'offre de formation de l'établissement : veille relative à l'évolution des besoins des professions et des entreprises du bassin d'emploi, recommandations en termes d'évolution des formations de l'établissement ;
- en matière technique et technologique : expertise et participation au choix et à l'implantation des investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements, information sur l'évolution des technologies et leurs conséquences sur les enseignements ;
- en matière budgétaire : propositions concernant l'utilisation des crédits de fonctionnement et des crédits d'équipement pour l'enseignement technologique ou professionnel ainsi que de la taxe d'apprentissage ;
- en matière d'hygiène et sécurité : suivi de la mise en œuvre et du maintien en conformité des équipements pédagogiques, impulsion de démarches de prévention des risques professionnels ;
- en matière de formation des personnels de l'établissement : participation à la définition des besoins en vue de l'élaboration des plans de formation ;
- en matière d'insertion professionnelle des jeunes : recommandation et organisation d'actions visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'information des élèves sur les poursuites d'études.

Relations avec les partenaires extérieurs :

Sous la responsabilité du chef d'établissement, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques peut réaliser les activités suivantes :

- pilotage de l'organisation des stages et des périodes de formation en milieu professionnel en relation avec les équipes pédagogiques. À cet égard, il sera l'un des interlocuteurs privilégiés de l'animateur du pôle de stages ;
- prospection de nouveaux partenariats avec les entreprises et les organisations professionnelles, y compris pour l'apprentissage ;
- identification d'opportunités en matière de coopération technologique, notamment dans l'utilisation et le développement de plates-formes techniques ;
- participation au développement des échanges internationaux ;
- participation aux relations avec les collectivités territoriales ;
- organisation des interventions dans le cadre des actions de formation des enseignants ;
- participation aux actions de communication et de promotion externe (forum des métiers, journées « portes ouvertes », etc.) et interne (intervenants extérieurs, etc.) ;
- participation à des actions de mise en réseau d'établissements ;
- participation à la coordination de la collecte de la taxe d'apprentissage.

La gestion des relations avec les partenaires extérieurs porte aussi sur le suivi des relations avec les fournisseurs d'équipements ou prestataires de service.

III – Compétences attendues

Savoirs :

Compétences d'encadrement

- capacité à animer une équipe et à mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un projet ;
- esprit d'initiative et d'entreprendre ;
- sens de l'organisation et de la gestion des priorités.

Savoirs-faire :

Compétences techniques

- pratique de la conduite de projet (planification, organisation, suivi des délais) ;
- maîtrise des méthodes d'ingénierie de formation ;
- maîtrise des technologies de l'information et de la communication à l'écrit et à l'oral ;
- maîtrise des outils bureautiques : traitement de texte, tableur, outil de présentation, etc. ;
- capacité d'analyse et de synthèse ;
- capacité à développer un réseau de contacts dans les milieux professionnels ;
- capacité à résoudre des problèmes divers.

Savoir-être :

Compétences relationnelles

- rigueur et autonomie ;
- qualités relationnelles et de communication ;

- capacité d'écoute ;
- capacité d'adaptation et de réactivité.

La connaissance d'une langue étrangère est considérée comme une compétence supplémentaire intéressante compte tenu de la spécificité de l'établissement.



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 1^{er} septembre 2024

Année scolaire de création : 1^{er} septembre 2018

Etablissement : Lycée Libergier

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : Diplôme d'Etat et STS

Intitulé précis du poste et discipline :

Professeur de Sciences et Techniques Médico-Sociales – Responsable de la formation de Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale

Prérequis professionnels :

- Diplôme de niveau 5, 6 ou 7
- CAPET ou agrégation de STMS (minimum 3 ans d'expérience dans les 10 dernières années)
- Expérience d'au moins 3 années de Conseiller en Economie Sociale et Familiale dans un établissement ou un service, social ou médico-social.

Positionnement du poste dans l'organisation :

Enseignement dans la formation de DE-CESF et en BTS ESF. Le service pourra être étendu à l'enseignement secondaire selon les besoins du service.

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Enseignement
- Conseiller technique du chef d'établissement pour les disciplines enseignées dans la formation de DE-CESF en lien avec le référentiel de formation.

Activités principales :

- Travailler en équipe pour concevoir les suivis de stages, les épreuves en cours de formation.
- Participer au recrutement des candidats (analyse des dossiers et entretiens)
- Coordonner la formation au lycée et la formation sur les sites qualifiants
- Optimiser le partenariat avec l'université : améliorer la communication, établir la programmation annuelle des cours des enseignants-chercheurs intervenants dans la formation.

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Connaissance fine du métier de conseiller en ESF : des conditions d'exercice, des modalités d'intervention, du public concerné, des champs d'intervention, du rôle et des fonctions.
- Connaissance des compétences attendues en début et en fin de formation.

Savoirs-faire :

- Travailler en équipe,
- Animer des rencontres avec les professionnels formateurs, avec les enseignants-chercheurs,
- Représenter la formation en externe.

Savoir-être :

- Rigueur, dialogue, innovation.



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Année scolaire de création : rentrée scolaire 2024

Etablissement : Lycée Franklin Roosevelt - Reims

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : CPGE

Intitulé précis du poste et discipline : Enseignant en sciences et techniques industrielles L4010

Prérequis professionnels :

- Professeur agrégé
- Expérience antérieure en CPGE souhaitée

Positionnement du poste dans l'organisation :

Sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement
Sous l'autorité pédagogique de l'IA-IPR de spécialité

II – Missions et activités du poste

Missions :

- Encadrement des classes préparatoires aux grandes écoles pour permettre l'acquisition par les étudiants, des compétences et connaissances nécessaires pour la préparation des différents concours aux grandes écoles.

Activités principales :

- Enseigner les sciences et techniques industrielles,
- Enseigner les bonnes pratiques.

III – Compétences attendues

Savoirs :

- Très bonne maîtrise théorique et pratique dans le domaine des sciences et techniques industrielles.

Savoirs-faire :

- Capacités d'organisation, de communication et de travail au sein d'une équipe,
- Maîtrise de l'outil numérique appliquée au système industriel,
- Maîtrise des pratiques didactiques.

Savoir-être :

- Sens du relationnel et ouverture d'esprit.

Postes spécifiques nationaux vacants ou susceptibles d'être vacants au 01/09/2024

Code établissement	Etablissement	Nature de support	Code discipline et discipline	Descriptif du support	Observations	Nb postes
0080894D	CLG ROGER SALENGRO CHARLEVILLE MEZIERES	CINT	L0421 ALLEMAND	Section internationale allemand	Création	1
0510035L	LGT LY HUGUES LIBERGIER REIMS	CINT	L0422 ANGLAIS	Section BFI	Création	1
0510032H	LGT JEAN JAURES REIMS	CPGE	L0201 LETT CLASS	CPGE Khâgne		1
0510034K	LGT FRANKLIN ROOSEVELT REIMS	CPGE	L1300 MATHEMATIQU	Enseignant pour des classes de PTSI		1
0100025Y	LPO LES LOMBARDS TROYES	CPGE	L1500 PHY.CHIMIE	Enseignement de la Physique-Chimie en CPGE TSI		1
0510034K	LGT FRANKLIN ROOSEVELT REIMS	CPGE	L4010 SC.TEC.IND	Enseignant pour des classes de PTSI		1
0510034K	LGT FRANKLIN ROOSEVELT REIMS	CPGE	L4010 SC.TEC.IND	1ère année CPGE PCSI		1
0510034K	LGT FRANKLIN ROOSEVELT REIMS	CPGE	L6200 NUM SC INF	Enseignant en numérique sciences informatiques	Création	1
0511884W	LPO LY GEORGES BRIERE REIMS	CSTS	L1500 PHY.CHIMIE	BTS CIRA		1
0100025Y	LPO LES LOMBARDS TROYES	CSTS	L5500 INFORMATIQUE	Enseignement en informatique et réseaux en 1ère et 2ème années BTS CIEL		1
0510038P	LP LYC EUROPE REIMS	CSTS	L7200 BIOTECHNOLOGIE	BTS MSE	Création	1
0081047V	LYC BAZELLES	CSTS	L7200 BIOTECHNOLOGIE SANTE	BTS Diététique 1ère et 2ème année		1
0510035L	LGT LY HUGUES LIBERGIER REIMS	CSTS	L7300 SC.&.TEC M	BTS ESF et DE CESF		1
0080027L	LYC MONGE CHARLEVILLE MEZIERES	CSTS	L8031 ECO GESTION SI	BTS SIO option SLAM		1
0510035L	LGT LY HUGUES LIBERGIER REIMS	CTLYC	L2070 LAB BIO ME	DDFPT		1
0100015M	LYC F. ET L. JOLIOT CURIE - ROMILLY SUR SEINE	CTLYC	L2080 GESTION ET INFORMATIQUE	DDFPT	Création	1
0100023W	LPO MARIE DE CHAMPAGNE TROYES	CTLYC	L2080 GESTION ET INFORMATIQUE	DDFPT		1
0510068X	LPO LY STEPHANE HESSEL EPERNAY	CTLYC	L2080 GESTION ET INFORMATIQUE	DDFPT		1
0511901P	LGT COLBERT REIMS	CTLYC	L2080 GESTION ET INFORMATIQUE	DDFPT		1
0081047V	LYC BAZELLES	CTLYC	L2085 HOTELIERIE TOURISME	DDFPT		1
0512154P	SEP LPO OEHMICHEN CHALONS EN CHAMPAGNE	CTLYC	L2085 HOTELIERIE TOURISME	DDFPT en charge des filières Hôtellerie-Restauration et Logistique sur la SEP		1
0511712J	CIO ET REIMS REIMS	DIO	Y0012 EDU.ORI			1
0520037H	CIO ET SAINT-DIZIER ST DIZIER	DIO	Y0012 EDU.ORI			1
0521032P	LPO LY CHARLES DE GAULLE CHAUMONT	DSAA	L6500 ARTS APPLIQUES	DSAA GRAPHISME OUTILS NUMERIQUES	Création	1
0521032P	LPO LY CHARLES DE GAULLE CHAUMONT	MADE	L6500 ARTS APPLIQUES	DNMADE GRAPHISME IDENTITE EDITION	Création	1
0521032P	LPO LY CHARLES DE GAULLE CHAUMONT	MADE	L6500 ARTS APPLIQUES	Espace Enseignements pratiques, transversaux & cult Design		1
0511430C	LP LYC JOLIOT-CURIE REIMS	PLP	P8055 ECO.GE.SEC	Poste à compétences particulières Bac Pro Métiers de la Sécurité.		1
0520032C	LP LYC EMILE BAUDOT WASSY	PLP	P8055 ECO.GE.SEC	Poste à compétences particulières métiers de la Sécurité (CAP,Bac Pro,MC,FCIL)	Création	2



ACADÉMIE DE REIMS

Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

Date : 10.10.2023

Année scolaire de création : 2023-2024

Etablissement : Lycée professionnel – Lycée des métiers Gustave Eiffel – 51100 Reims

I - Description du poste

Catégorie du poste (STS, CPGE, DNL, section internationale, ...) : DDFPT

Intitulé précis du poste : Directeur délégué aux formations professionnelles

Prérequis professionnels :

- Expérience confirmée de l'enseignement ou de la formation
- Expérience dans le milieu professionnel de l'automobile ou des métiers de l'agriculture correspondant aux formations de l'établissement
- Connaissances du fonctionnement de l'établissement, des contenus et des finalités des formations professionnelles.
- Connaissance du monde de l'entreprise, du droit du travail, notamment en matière de santé et de sécurité au travail.

Positionnement du poste dans l'organisation :

Conseiller et proche collaborateur du chef d'établissement, le DDFPT est positionné au sein de l'équipe de direction.

II – Missions et activités du poste

Missions :

Activités principales :

- **A l'intérieur de l'établissement :** ► organiser les enseignements professionnels de la formation initiale (sous statut scolaire et par apprentissage) ou de formation continue ► Coordonner et animer les équipes d'enseignants ► Conseiller le chef d'établissement.
- **A l'extérieur de l'établissement,** avec les partenaires économiques et institutionnels du bassin d'emploi / formation de Reims ► Etablir et entretenir les relations avec les partenaires extérieurs
- Elaboration des emplois du temps des enseignements professionnels.
- Impulsion et animation des réunions des équipes pédagogiques pour mobiliser les enseignants sur les projets et suivre leur réalisation dans le cadre du contrat d'objectifs et du projet d'établissement.
- Pilotage, organisation, suivi et évaluation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)
- Organisation et mise en œuvre des épreuves d'examen, des opérations de validation et de certification et des situations d'évaluation certificative, dans le domaine professionnel.
- Choix des matériels et investissements pédagogiques.
- Conseils en matière d'hygiène et de sécurité.
- Participation aux événements favorisant l'information des élèves sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.
- Suivi du label lycée des métiers en lien avec les partenaires.

III – Compétences attendues

Savoirs :

Savoirs-faire :

Savoir-être :

- Pratique de la conduite de projet (planification, organisation, suivi des délais)
- Maîtrise des méthodes d'ingénierie de formation
- Maîtrise des technologies de l'information et de la communication à l'écrit et à l'oral
- Maîtrise des outils bureautiques : traitement de texte, tableur, etc.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacité à développer un réseau de contacts dans les milieux professionnels.
- Capacité à animer une équipe et à mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un projet.
- Sens de l'organisation et de la gestion des priorités.
- Rigueur et autonomie
- Qualités relationnelles et de communication
- Capacité d'écoute
- Capacité d'adaptation et de réactivité

